

DECRET N°D/2021/ 016 PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DE HAUTS CADRES A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

vu La Constitution ;

vu le Décret D/2018/116/SGG/PRG du 13 juillet 2018 portant Organisation de la Présidence de la République ;

DECRETE

Article 1^{er} : Les hauts cadres dont les prénoms et noms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après, à la Présidence de la République :

1. Ministre d'Etat chargé des Affaires Présidentielles : Docteur Mohamed DIANE ;
2. Ministre d'Etat, Ministre Secrétaire Général, Porte-parole de la Présidence de la République : Monsieur Naby Youssouf Kiridi BANGOURA ;
3. Ministre Conseiller à la Présidence de la République : Monsieur Mamadi TOURE, précédemment Ministre des Affaires Etrangères et des Guinéens de l'Etranger.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 14 juillet 2021

